



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 novembre 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le dix-huit octobre deux mil vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Sandrine MARGAILLAN donne procuration à André ROJAT
Véronique GERMAIN donne procuration à Jocelyne COTTE
Sylvie SEYSSEL donne procuration à Jean-Pierre DETROYAT

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Justine REY

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 30 octobre 2024
2. Délibération pour signature achat à l'euro symbolique de parcelles Impasse du Gourray
3. Délibération pour modification du tracé du chemin rural « Impasse de Jacquemonaire »
4. Délibération pour adhésion au service BATIWATT Maîtrisé de TE38
5. Délibération pour réglementation vitesse Lotissement Les Tournesols
6. Délibération pour sécurisation stade de rugby
7. Délibération pour le recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire
8. Délibération pour modification du temps de travail d'un agent communal
9. Délibération pour primes de fin d'année
10. Délibération pour tarification et durée des concessions au cimetière et création d'un ossuaire
11. Délibération pour reprise concessions en état d'abandon
12. Délibération pour réorganisation garderie scolaire
13. Délibération pour choix du traiteur pour les vœux
14. Urbanisme
15. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre 2024 à 19h30.



Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération pour créance éteintes
- Délibération pour prime de départ à la retraite

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces ajouts à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

1. Approbation du PV du 30 octobre 2024

Le PV du conseil municipal du 30 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour signature achat à l'euro symbolique de parcelles Impasse du Gourray

M. Le Maire indique que suite à la mise en vente du tènement immobilier appartenant à la Fondation Brigitte Bardot, sis Impasse du Gourray et après l'intervention d'un géomètre en vue du découpage du tènement, les parcelles E792 et E796 peuvent être cédées à l'euro symbolique par la fondation Brigitte Bardot à la commune pour permettre l'élargissement de la chaussée.

Délibération validée à l'unanimité.

3. Délibération pour modification du tracé du chemin rural « Impasse de Jacquemonaire »

Monsieur le Maire rappelle au conseil que suite à la délivrance du permis de construire de M. AMIEUX et Mme CHIROUGE TRIBOULLIER pour la démolition et la reconstruction d'un bâtiment de stockage, le tracé du chemin communal doit être modifié.

M. Le Maire indique que Maître TERRY a transmis un mail le 20 novembre 2024 indiquant que cet échange était possible mais strictement encadré.

M. Le Maire précise que contrairement à la cession, ni enquête publique ni purge du droit de priorité des riverains ne s'imposent, néanmoins il faut réaliser un dossier d'échange, le mettre à disposition du public pendant au moins un mois avant de prendre la délibération autorisant l'échange.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de repousser cette délibération tant que les formalités ci-dessus n'auront pas été effectuées.

4. Délibération pour adhésion au service BATIWATT Maîtrisé de TE38

M. Le Maire rappelle que TE38 propose un service de Conseil en Energie Partagé (CEP), structuré en deux niveaux d'intervention : Initial ou Expert.

M. le Maire indique qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, TE38 fait évoluer ce service en proposant le service BATIWATT qui va remplacer le service CEP, ce dernier cessant définitivement le 31 décembre 2025.

M. Le Maire rappelle que la Commune avait adhéré au service CEP Expert par délibération du 2020-054 du 20 octobre 2020 et que dans le cadre de cette transition, TE38 propose aux collectivités de basculer vers BATIWATT dès le 1^{er} janvier 2025, afin de bénéficier de cet accompagnement renforcé. Ce nouveau service est décliné en trois niveaux d'intervention : BATIWATT Initial, BATIWATT Connecté, et BATIWATT Maîtrisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de souscrire au service BATIWATT Connecté proposé par TE38 à compter du 1^{er} janvier 2025.



5. Délibération pour réglementation vitesse Lotissement Les Tournesols

M. Le Maire rappelle qu'une réunion a eu lieu le 12 novembre 2024 en mairie concernant l'agrandissement du parking du terrain de rugby et concernant une éventuelle modification de la circulation routière dans le quartier.

M. Le Maire propose d'installer deux panneaux sens interdit sauf riverains et un panneau de limitation de vitesse à 30km/heure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'installation des panneaux.

6. Délibération pour sécurisation stade de rugby

M. Le Maire rappelle que lors des matchs un problème de sécurisation des accès se pose.

M. le Maire indique que plusieurs solutions peuvent être envisagées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider la prise d'un arrêté annuel valable pour chaque match et lors des diverses manifestations organisées par le Rugby Club Varacieux pour sécuriser les accès au stade de rugby avant de procéder à tout autre aménagement.

7. Délibération pour le recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

Le Maire expose au conseil municipal qu'il apparaît indispensable de procéder au recrutement d'un ou deux intervenants pour venir en renfort sur le temps périscolaire pendant la pause méridienne en fonction des besoins, cette activité pouvant être assurée par des enseignants, dans le cadre de la réglementation des cumuls d'activités.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil de l'autoriser à procéder au recrutement de cet ou ces intervenant(s) et de fixer la rémunération afférente à cette activité accessoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider cette proposition à l'unanimité.

8. Délibération pour modification du temps de travail d'un agent communal

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique contractuel à temps non complet afin d'assurer certaines missions d'un agent bénéficiant d'un aménagement horaire.

Délibération validée à l'unanimité.

9. Délibération pour primes de fin d'année

M. Le Maire indique que les montants prévus dans la délibération pour la mise en œuvre du RIFSEEP sont appliqués pour l'année 2024.

Délibération prise à l'unanimité.

10. Délibération pour tarification et durée des concessions au cimetière et création d'un ossuaire

M. Le Maire rappelle que l'article L 2223-14 du code général des collectivités locales fixe différentes durées pour les concessions et qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, les durées et les prix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer la durée des concessions à 50 ans y compris pour le colombarium en gardant le tarif existant.

11. Délibération pour reprise concessions en état d'abandon

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que plusieurs concessions perpétuelles se trouvent en état d'abandon manifeste, qu'une procédure de reprise des concessions, prévue par le Code Générale des



Collectivités Territoriales aux articles L 2223-17 et L 2223-18 et pour la partie réglementaire aux articles R 2223-12 et suivants, a été initiée le 6 décembre 2021. Elle vise 7 concessions.

M. le Maire indique que l'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la reprise définitive de ces concessions.

Délibération prise à l'unanimité.

12. Délibération pour réorganisation garderie scolaire

Le Maire indique au Conseil Municipal que de nombreux enfants sont présents à la garderie du soir et qu'une réorganisation provisoire a été mise en place, mais que cette réorganisation n'est pas satisfaisante.

M. le Maire propose de créer un poste pour accroissement temporaire d'activité qui permettrait d'améliorer cette situation.

Délibération prise à l'unanimité

13. Délibération pour choix du traiteur pour les vœux

Le Maire indique au Conseil Municipal que deux devis ont été demandés pour les vœux programmés le 11 janvier prochain.

Après avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, de valider le devis du traiteur Matthieu BUISSON.

14. Délibération pour créances éteintes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la transmission par le comptable public d'une demande d'effacement de dettes pour un contribuable. Le comptable public demande à la commune de prendre une délibération pour créances éteintes.

Délibération prise à l'unanimité.

15. Délibération pour prime de départ à la retraite

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que M. MARCHAND Robert va recevoir la médaille d'honneur communale (médaille du travail de la fonction publique).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une prime à M. MARCHAND dans le cadre de l'obtention de cette médaille.

16. Urbanisme

- DP 038523 24 A0056 : pose de panneaux photovoltaïques : accordée
- DP 038523 24 A0057 : réfection de toiture : accordée
- DP 038523 24 A0058 : changement de menuiseries : accordée
- DP 038523 24 A 0059 : pose de panneaux photovoltaïques : accordée
- PC 038523 24 10004 : construction d'un bâtiment agricole : en cours d'instruction

17. Questions Diverses

- M. DETROYAT rappelle les obligations de la commune concernant la défense extérieure contre l'incendie suite à sa participation à une réunion organisée par le SDIS.
- Rendez-vous le 4 décembre avec Alpes Isère Habitat en mairie
- Visioconférence avec EPFL le 28 novembre 2024



- la SMVIC a octroyé 11 000 € de subvention, à la commune, pour le projet de la Maison Glénat.
- un devis a été demandé pour le passage du lamier sur la route d'Essemat.
- deux nouveaux bacs ont été installés au point propre du village, une proposition a également été faite pour installer un nouveau point propre sur la commune, le conseil n'est pas favorable à cette proposition.
- Un dépôt sauvage a été signalé au Gonon, un signalement a été fait à l'Office Français de la Biodiversité
- le conseil d'école a eu lieu le 7 novembre 2024
- la visite des DDEN est programmée le 5 décembre 2024 à 10h45.
- Les travaux de l'Espace Père Bleu devrait débuter prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 18 décembre 2024 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

